

Date de la convocation : 18 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de procurations : 7

Votes : 23

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt-quatre mars deux-mil-vingt-trois à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, ROCHETTE Yvette, THOUMY Denis, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, BASTY Jean Pierre, EBOLI Laure, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

ROCHETIN Pascale procuration à CHAVANA Jean Luc
ORIOU Jessica procuration à RAYMOND Jonathan
LAROIX Laurence procuration à LESCANNE Etienne
BESSON Hélène procuration à THOUMY Denis
LARGERON Olivier procuration à SEUX Christian
CROZET Hélène procuration à MANDON Geneviève
BASTY Cécile procuration à EBOLI Laure

Absents excusés :

Secrétaire : EBOLI Laure

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DISPOSITIF FONDS D'ACCELERATION
DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES 2023**

Monsieur le maire expose au conseil municipal les dispositions qui s'appliquent pour l'attribution de subventions dans le cadre du dispositif Fonds d'Accélération de la Transition Ecologique des Territoires pour l'année 2023.

Il propose à l'assemblée de solliciter l'aide financière de l'Etat en vue de la réalisation des projets suivants qui pourront être réalisés au cours de l'année 2023 :

- ***Axe 1, Mesure 1.1 Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux*** pour l'étude énergétique et le remplacement du système de chauffage du gîte et des habitations légères de loisirs du camping municipal de la Croix de Garry.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ce projet ;
- DECIDE de solliciter l'aide de l'Etat au titre du dispositif Fonds d'Accélération de la Transition Ecologique dans les Territoires 2023.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT GENEST MALIFAUX, le 25 mars 2023.

Le Maire
Vincent DUCREUX